

MENTIR OU NE PAS DIRE LA VÉRITÉ ?

Marie-France HAZEBOUCQ

Paris

Introduction

- Ça n'a rien à voir

Vérité 1

- Même les philosophes ...

Vérité 2

- Ne pas lui faire de peine

Vérité 3

- Ce serait la fin de tout

Vérité 4

MENTIR OU NE PAS DIRE LA VÉRITÉ ?

- Qu'est-ce que mentir ?
- Qu'est-ce que dire la vérité ?
- Mentir pour le bien d'autrui
- Vivre ou non dans un monde de mensonge

Qu'est-ce que mentir?

« Ment donc qui a une chose dans l'esprit et en avance une autre, au moyen de mots ou autres signes »

Saint Augustin, *De Mendacio*

Les Liaisons dangereuses



Dire la vérité : tenir un *discours vrai*

« Le pronostic est mauvais, elle a fait un infarctus très grave sur un cœur déjà affaibli, son pouls n'est pas très fort, en plus sa pression sanguine est en baisse constante et rapide, et selon toute probabilité, elle fera un infarctus fatal, celui-là, à mon humble avis, dans la soirée »

« Le meilleur médecin me paraît être celui qui sait connaître d'avance. Pénétrant et exposant, au préalable, près des malades, le présent, le passé et l'avenir de leurs malades, expliquant ce qu'ils omettent, il gagnera leur confiance ; et convaincus de la supériorité de ses lumières, ils n'hésiteront pas à se remettre à ses soins. Il traitera aussi d'autant mieux les maladies, qu'il saura, à l'aide de l'état présent, prévoir l'état à venir. [...] Prévoyant et prédisant quels sont ceux qui doivent périr et réchapper, il sera exempt de blâme »

(Pronostic, Hippocrate)

Les trois Parques



Mentir et dire un mensonge

« Celui qui dit quelque mensonge à propos du salut du malade, et qui, promettant de donner quelque chose ne le donne pas, dit un mensonge mais ne ment pas (en effet, c'est pour le salut de celui qui lui est confié qu'il a recours à une telle méthode) »

(Sextus Empiricus, *Contre les Logiciens*)

Code de déontologie -1947

Art. 31. – Un pronostic grave peut légitimement être dissimulé au malade. Un pronostic fatal ne doit lui être révélé qu'avec la plus grande circonspection. Mais il doit l'être généralement à sa famille. Le malade peut interdire cette révélation ou désigner les tiers auxquels elle doit être faite.

Code de déontologie - 1979

Art. 42— Pour des raisons légitimes que le médecin apprécie en conscience, un malade peut être laissé dans l'ignorance d'un diagnostic ou d'un pronostic grave.

Un pronostic fatal ne doit être révélé qu'avec la plus grande circonspection, mais la famille doit généralement être prévenue, à moins que le malade n'ait préalablement interdit cette révélation, ou désigné les tiers auxquels elle doit être faite.

Code de déontologie -2002

Toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé, sur : les différentes investigations, traitements, actions de prévention proposées ; leur utilité ; leur urgence éventuelle ; leurs conséquences ; les risques fréquents ou graves normalement prévisibles ; les alternatives possibles ; les conséquences prévisibles en cas de refus. L'objectif est de permettre au patient de disposer de toutes les données nécessaires à ...

Code de déontologie -2002 (suite)

... la compréhension de sa situation personnelle, pour consentir de manière libre et éclairée aux actes médicaux et aux traitements.(...)
L'information doit être délivrée personnellement par le médecin, lors d'un entretien individuel qui lui est spécifiquement consacré.

La volonté de la personne d'être tenue dans l'ignorance d'un diagnostic/pronostic doit être respectée, sauf lorsque des tiers sont exposés à un risque de transmission.

Maladie et santé

« Sans intention de plaisanter, la santé c'est le luxe de pouvoir tomber malade et de s'en relever. Toute maladie est au contraire la réduction du pouvoir d'en surmonter d'autres »

(G. Canguilhem, *La connaissance de la vie*)

Les 3 catégories de mensonge

- Le mensonge pernicieux
- Le mensonge joyeux
- Le mensonge officieux

« Mais pour rendre un mensonge innocent, il ne suffit pas que l'intention de nuire ne soit pas expresse, il faut de plus la certitude que l'erreur dans laquelle on jette ceux à qui l'on parle ne peut nuire à eux ni à personne en quelque façon que ce soit. Il est rare et difficile qu'on puisse avoir cette certitude ; aussi est-il difficile et rare qu'un mensonge soit parfaitement innocent »

(Rousseau, *Rêveries du promeneur solitaire*, 4^{ème} Promenade)

La vérité ou les autres ?

« Notre rapport au vrai passe par les autres. (...) mais le comble de la difficulté est que si le vrai n'est pas une idole, les autres, à leur tour, ne sont pas des dieux »

Maurice Merleau-Ponty

Mensonge et civilisation

« Notre intelligence se conduisant par la seule voie de la parole, celui qui la fausse, trahit la société publique. C'est le seul outil par le moyen duquel se communiquent nos pensées, c'est le truchement de notre âme : s'il nous faut, nous ne nous tenons plus, nous ne nous entreconnaissons plus. S'il nous trompe, il rompt tout notre commerce et dissout toutes les liaisons de notre police »

(Montaigne, *Essais*, II, 18, « Du démentir »)

Conclusion

A rédiger